



Mairie d'Anvin  
258 Rue d'Hesdin  
62134 ANVIN  
Tél : 03/21/03/56/72  
mairie@commune-  
anvin.fr

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ANVIN  
EN DATE DU MERCREDI 16 OCTOBRE 2024**

Date de convocation : le Dimanche 6 Octobre 2024

L'An Deux Mil Vingt-quatre, le Mercredi 16 Octobre 2024 à 19H00 le Conseil Municipal de la Commune d'Anvin, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur OLIVIER André, Maire.

Étaient présents, tous les membres en exercice, à l'exception de :

**Absent** : PETIT Fredy

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-17 du Code Général des collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur LECLERCQ Pascal est désigné pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire.

**Ordre du jour de la séance** :

- Intervention ENERTRAG sur les avancées du dossier éolien
- Présentation des études de voirie du cabinet Sémotec
- Etat des dossiers suivis par les adjoints,
- Point sur le personnel communal, l'exécution du budget et la trésorerie
- Préparatifs pour le 14 Décembre avec les aînés
- Questions diverses
- Calendrier

La séance est ouverte,

**Intervention ENERTRAG :**

Des intervenants étaient présents pour expliquer les avancées du dossier. Une enquête publique sera ouverte fin 2024 début 2025. Sont prévues 2 éoliennes sur Teneur, 4 éoliennes sur Anvin.

**Présentation des études SEMOTEC :**

Projet d'aménagement de la rue d'Hesdin : 1,385 M d'Euros

Aménagements sécuritaires des entrées d'Anvin sur les routes départementales.

Etude hydraulique Rue de Fleury et du cimetière

**Dossiers suivis par les adjoints :**

Un goûter destiné aux aînés aura lieu le Samedi 14 Décembre : remise des colis avec animation chantante à la Salle des fêtes de 15h à 17h.

**Point sur le personnel communal :**

Cimetière : entretien : Désherbage biocontrôle, mécanique ou par les agents ?

La séance est levée à 21H30.

Ainsi fait et délibéré les an, mois et jours sus-dits,

Publié le Mercredi 23 Octobre 2024

Transmis au contrôle de légalité le Mercredi 23 Octobre 2024

OBSERVATIONS	SIGNATURES	
	Secrétaire de séance	Le Maire
		